

Français langue étrangère pour l'emploi (5089)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Connaître le français, un indispensable pour s'insérer en Belgique et trouver un emploi. BF langues propose des modules langues adaptés à votre niveau linguistique et à votre projet professionnel. Expérimentez nos modules intensifs!

Objectif et Contenu

Objectif Acquérir les compétences linguistiques utiles en français pour exercer un métier ou suivre une formation professionnelle.

Programme Sur base d'un test de niveau linguistique et de votre objectif professionnel, vous intégrerez un groupe qui approfondit les connaissances de français dans un des axes emploi suivants :

- Administration et assimilé
- Contacts clientèle et services aux personnes
- Technique et industriel

Apprentissage progressif (de débutant à avancé) de la langue par des mises en situations professionnelles: comprendre et pouvoir réagir à l'oral et à l'écrit en utilisant le vocabulaire, les expressions et les phrases utiles.

Méthode dynamique (simulations métiers, sorties pédagogiques, visites d'entreprises, tables de conversation ...)

Conseils linguistiques adaptés à vos besoins.

Type de formation [Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

Organisation

Durée Modules de 6 à 8 semaines (20h/semaine) du lundi au vendredi.

Horaire en journée 20 heures par semaine. mi-temps 4h/jour de 8h30 à 12h30 ou de 13h à 17h en fonction de votre niveau et de l'axe emploi choisi.

Après avoir participé à une séance d'information et de test, l'horaire et la date d'entrée vous sont communiqués environ 2 semaines avant le début de la formation.

Début 5 entrées par an (septembre, novembre, janvier, mars et mai)

Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre chercheur d'emploi. - Avoir un projet professionnel

- Savoir lire et écrire dans votre langue maternelle

- Connaître l'alphabet latin

Intéressé(e) ?

Que faire

Avant d'entrer en formation il est obligatoire de participer à une séance d'information et de test. La séance d'information et de test dure 3 heures. Toute l'information se fait en français.

Pour participer à une séance annoncée, il est nécessaire d'obtenir une invitation. Vous pouvez en faire la demande dans les lieux mentionnés ci-dessous.

Prochaines séances :

Séance d'information et de test le mercredi 15 janvier 2020 à 13h00 (S7130)

Où obtenir une invitation Soit :

- En ligne : l'inscription est accessible aux membres connectés de Dorifor. [Cliquez ici pour devenir membre](https://www.dorifor.be/connexion/default?return=L3BkZI9IbnRpdGUucGhwP2ZvcmlhJTVCJTVEPTUwODk=) (<https://www.dorifor.be/connexion/default?return=L3BkZI9IbnRpdGUucGhwP2ZvcmlhJTVCJTVEPTUwODk=>)
- À la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires). En juillet et en août, jusqu'à 15h30. Attention, le nombre de places est limité.

Séance d'information et de test (Actiris) le mercredi 15 janvier 2020 à 13h00 (S7131)

Où obtenir une invitation

- Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123. Attention, le nombre de places est limité.

Séance d'information et de test le mercredi 29 janvier 2020 à 09h00 (S7132)

Séance d'information et de test (Actiris) le mercredi 29 janvier 2020 à 09h00 (S7133)

Séance d'information et de test le vendredi 07 février 2020 à 09h00 (S7155)

Séance d'information et de test (Actiris) le vendredi 07 février 2020 à 09h00 (S7156)

Séance d'information et de test le jeudi 13 février 2020 à 09h00 (S7157)

Séance d'information et de test (Actiris) le jeudi 13 février 2020 à 09h00 (S7158)

...Voir dorifor.be pour plus d'informations

Remarques

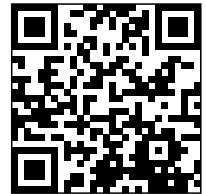
En cas d'inscription à la séance d'information par un conseiller d'Actiris, il faut être dans les conditions du dispositif "chèques langues" c'est à dire obligatoirement passer un test dans une Antenne Actiris et être domicilié en Région bruxelloise.

Les secrétariats des centres ne réalisent aucune inscription ni ne donnent aucune information sur place ou par téléphone.

c/form. L0100000

Retrouvez cette formation sur

<https://www.dorifor.be/formation/francais-langue-etrangere-pour-l-emploi-5089.html>



Bruxelles Formation - BF langues

Boulevard Bischoffsheim 22-25 - 1000 Bruxelles

langues@bruxellesformation.brussels - <http://www.bruxellesformation.be>